

Conseil Régional
Monsieur Pierre LEMERY PEISSIK
Chef du service de l'organisation du
transport public de voyageurs en région
Direction des transports et des grands
équipements
Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 Marseille cedex 20

Objet : Antibes, amélioration de l'accessibilité des PMR aux infrastructures ferroviaires

Dossier suivi par Valérie TIRAN

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier en date du 07 janvier 2010 par lequel vous m'interrogez sur les dernières évolutions du dossier visé en objet.

Suite aux investigations géotechniques complémentaires, une nouvelle solution technique, basée sur la réalisation du blindage des fouilles par micro pieux en lieu et place de celui prévue en palplanches, a été définie.

Les travaux ont repris de façon effective le 25 janvier 2010, avec une prévision de mise en service à l'été 2010.

Je précise que les surcoûts liés aux travaux complémentaires seront pris en charge, à titre exceptionnel, par RFF.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le DR

MSV